

www.snu-pole-emploi-fsu-bretagne.org 8, rue du 7<sup>ème</sup> régiment d'artillerie | 35000 RENNES | Tél : 02 99 30 39 15 |

## Communiqué de presse

Le SNU-FSU pôle emploi Bretagne souhaite attirer votre attention sur la situation extrêmement tendue dans notre région.

Un projet de réorganisation, en cours, prévoit la fermeture de nombreux sites.

Ainsi, sur tous les bassins d'emploi Bretons, des agences Pôle Emploi vont disparaitre. Actuellement, un des trois sites est menacé de fermeture le 21 juin prochain, celui de St-Brieuc ville, implanté dans une zone urbaine sensible. Depuis vendredi dernier (30 mars 2012), les agents du site, soutenus par les organisations syndicales, multiplient les actions pour faire entendre leur voix auprès d'une direction autiste.

De leur côté, les élus du personnel tentent depuis des mois d'alerter la direction sur l'état de souffrance des agents et les risques psychosociaux associés aux multiples projets et réorganisations déployés depuis 3 ans.

En décembre 2011, le Tribunal de Grande Instance (TGI) de Rennes a donné raison aux élus et représentants syndicaux du CHSCT de pôle emploi Bretagne qui demandaient une expertise pour risques graves.

Cette expertise est en cours et le SNU demande un moratoire sur tous les projets en attendant le résultat de cette expertise.

Nous demandons également dans l'urgence que l'agence de St Brieuc ville soit maintenue. Nous demandons que toutes les agences soient dotées des moyens, humains et techniques, indispensables pour continuer à remplir nos missions de service public auprès des usagers eux-mêmes particulièrement malmenés par les décisions du gouvernement et de la direction générale de Pôle Emploi.

A chaque fois qu'une agence pôle emploi ferme c'est un service de proximité et d'aide qui disparait et des usagers obligés d'alourdir encore leur recherche d'emploi par des déplacements supplémentaires.

C'est aussi augmenter la charge de travail des autres sites et des agents.

Le chômage est la préoccupation majeure des français. Ce n'est pas en menant ses agents à l'épuisement physique et psychologique que Pôle Emploi se donnera les moyens de venir en aide aux demandeurs et demandeuses d'emploi, en particulier les plus en difficulté.

Le secrétaire régional Yannick JEUSSET Tél. : 0644268163

La secrétaire régionale adjointe Claudine LEMASSON Tél. : 0622055492

Rennes, le 3 avril 2012

